



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille quinze, le 19 octobre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des Chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Philippe GARCIA, Michel LABOURDETTE, Aline LANGLÈS, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : Mme Nadia GRAMMONTIN, MM. André CASSOU, Patrice LAURENT et Jean-Luc MARTIN.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – FOURNITURE D'ELECTRICITE ET DE GAZ
NATUREL POUR LES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LACQ-ORTHEZ - LOT N°1 : FOURNITURE D'ELECTRICITE - COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES DU 9 OCTOBRE 2015 – AUTORISATION DONNEE AU
PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics a été lancée le 26 juillet 2015 pour une remise des offres le 9 septembre 2015.

Il s'agit d'un marché à bon de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique. La consultation porte sur 2 lots distincts :

<i>Lot</i>	<i>Minimum H.T.</i>	<i>Maximum H.T.</i>
Lot N°1 : Fourniture d'électricité pour les bâtiments de la CCLO	300 000,00 €	800 000,00 €
Lot N°2 : Fourniture de gaz pour les bâtiments de la CCLO	40 000,00 €	100 000,00 €
Total	340 000,00 €	900 000,00 €

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Le lot 2 **est déclaré sans suite pour** motif d'ordre juridique et technique par décision du Président le 21 septembre 2015.

Le marché (lot n°1) est conclu pour une période initiale de 3 ans du 01/01/2016 au 31/12/2018.

Il a été remis 6 plis dans les délais sur l'ensemble des lots.

Au vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 9 octobre 2015, à 10 heures, a décidé d'attribuer le marché :

- Lot n°1 : Entreprise **EDF** (64000 Pau) dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif de **177 502, 36 € HT**.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec l'attributaire désigné par les membres de la Commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

